

**FRAIS DE FORMATION**  
**PREMIERE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ACCUEIL**  
**RELATION, CLIENTS ET USAGERS**  
**ANNEE SCOLAIRE 2017/2018**

Les frais pour votre formation s'élèveront pour l'année scolaire 2017/2018 à :

*½ Pension	<b>54,00 Euros / semaine (18 semaines)</b>
*Pension	<b>97,00 Euros / semaine (18 semaines)</b>
*Cotisation à l'Association	<b>100,00 Euros pour l'année.</b>

La facturation sera effectuée en début d'année et le règlement s'échelonnera sur 10 mois :

- Un chèque de 184.60 € si interne ou 107.20 € si ½ pensionnaire vous sera demandé pour le mois de septembre.
- 9 prélèvements seront ensuite effectués le 10 de chaque mois depuis le 10 OCTOBRE 2016 jusqu'au 10 JUIN 2017.

Nous vous transmettrons à cet effet, le formulaire à remplir et à nous retourner, accompagné de votre IBAN (RIB).

<i><b>Sous Contrat d'Apprentissage</b></i>	<i><b>PENSION</b></i>	<i><b>DEMI-PENSION</b></i>
Coût annuel	1 846 Euros	1 072 Euros
Prélèvements mensuels	184,60 Euros	107,20 Euros

**Transport** : un car est mis en place les lundi et vendredi entre Thônes et Annecy. Pour information, le prix forfaitaire pour l'année scolaire 2016-2017 était fixé à 154 Euros. Ce service pourra être revu si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant. Le tarif 2017-2018 vous sera communiqué ultérieurement.

**PCIE** : le prix pour 2016-2017 était fixé à 55 Euros pour le passage du Passeport de Compétences Informatique en Entreprise (examen obligatoire pour tous les élèves, faisant partie intégrante de la formation) dont le paiement sera effectué au début de l'année scolaire. Le tarif 2017-2018 vous sera communiqué ultérieurement.

N.B. : la pension ou demi-pension dans le cas d'une absence justifiée, d'une semaine complète avec arrêt de travail, sera déduite sur le dernier prélèvement.